

PETIT FILS ALCOOLIQUE ET PÈRE DE TROIS ENFANTS, QUE FAIRE

Par fanette Postée le 04/01/2021 16:46

bonjour, mon mari a un petit fils de 34 ans, il a lui même un fils de 5 ans et vient d'avoir des jumeaux garçon et fille de 2 mois, la mère des enfants dit avoir réduit sa consommation pendant sa grossesse mais continue à boire tous les jours, tous les deux sont addicts au cannabis de façon très importante, durant les fêtes, j'ai réussi à aborder la question qui préoccupe toute la famille avec eux, ils ne sont pas dans le déni du tout, quittent régulièrement la table pour aller boire leur alcool, car il n'y en a pas sur notre table, mais me répondent qu'ils maîtrisent la situation et qu'ils ne mettent pas en danger leurs enfants. Ce qui est paradoxal, c'est qu'effectivement, ils s'occupent très bien des petits, sont très organisés, restent calme, mais peuvent prendre le volant en ayant ou fumer un pétard avant de partir ou bu un whisky juste après le café du matin; toute la famille est inquiète mais se sent très démunie, j'aurais qu'il n'y a pas de réponse miracle mais peut être des pistes qui permettent d'avancer; merci d'avance

Mise en ligne le 07/01/2021

Bonjour,

Nous comprenons que cette situation vous laisse le sentiment d'être démunis. C'est un sentiment que partagent de nombreux proches de consommateurs.

Le fait que votre beau petit fils et sa compagne soient capables de rester calmes, qu'ils s'occupent correctement de leurs enfants, que malgré leurs consommations, ils réussissent à rester organisés et qu'ils ne soient pas dans le déni sont des éléments très rassurants. Sans empêcher votre inquiétude, cela laisse penser qu'ils sont en capacité de s'auto-gérer.

Il existe en France de nombreux centres de soins, gratuits, qui permettent de rencontrer des professionnels de la dépendance et de réduire ou d'arrêter une consommation. Ce sont des CSAPA, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie. Néanmoins, tant qu'ils ne seront pas volontaires pour rencontrer des professionnels de ces centres, il ne servira à rien de les y pousser. Mais si d'aventure, ils étaient intéressés par ces centres, il est possible d'en trouver un proche de chez eux, dans la rubrique "adresses utiles" de nos sites. Les liens sont joints en bas de page.

Dans votre situation, notre meilleur conseil est le dialogue. Parler de vos inquiétudes concernant des éléments précis vous permettra peut-être d'aboutir à des compromis. Par exemple: le fait de conduire après avoir fumé est illégal. Peut-être pourriez vous leur en parler, et leur demander d'organiser leurs consommations pour qu'ils n'aient pas à prendre le volant sous effet de substances. S'ils sont ouverts et acceptent de tenir compte de vos inquiétudes, cela pourra déjà en partie vous rassurer.

Si vous ressentez le besoin de discuter de cette situation plus longuement et avec plus de détails, vous pouvez nous appeler gratuitement et anonymement au 0 800 23 13 13. Notre ligne est disponible entre 08h et 02h, tous les jours. Nous sommes également joignables à l'écrit, par chat sur notre site, tous les jours entre 14h et 00h.

En vous souhaitant du courage.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service
- Adresses utiles du site Drogues info service